



DROIT À L'IMAGE Séjour Jablines 2024

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à photographier et / ou à filmer les enfants lors des activités péri et extrascolaires.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos / les vidéo ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). En cas de refus de votre part, nous serions dans l'obligation soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage sur les photos.

Je soussigné(e) _____

Adresse : _____

N° téléphone : _____ adresse e-mail : _____

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant (prénom et nom) :

Autorise les représentants des accueils de loisirs de la Communauté de Communes des 2 Vallées:

- à prendre mon fils / ma fille en photo oui non
- à filmer mon fils / ma fille oui non

Autorise la diffusion de ces photos / films

- sur le site Internet de la CC2V oui non
- Sur les réseaux sociaux Facebook / Instagram oui non
- Sur le réseau de suivi du séjour (groupe Facebook privé ou blog) oui non
- sur supports papier ou numérique auprès des familles oui non
- pour des reportages réalisés par des professionnels du journalisme (reportages télé, articles dans journaux...) oui non

Observations :

Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.

Il en va de soi qu'aucune photo ou vidéo ne devront porter préjudice à l'enfant et que vous pourrez annuler la présente autorisation à tout moment par mail à coordination-enfance@cc2v91.fr ou par courrier à l'adresse suivante : CC2V, 23 rue de la Chapelle St Blaise 91490 MILLY LA FORET, sous réserve de fournir impérativement lors de cette demande :

- une photo d'identité de l'enfant permettant de pouvoir retirer les images le concernant de notre fond iconographique,
- les dates des différentes activités auxquelles l'enfant a été inscrit
- tous renseignements relatifs à la publication et à la diffusion des prises de vue.

Etabli pour faire valoir ce que de droit pour la période du séjour de Jablines,

Leà.....

Signature du représentant légal: